



# **CONTRIBUTION**

## **N°03/2020**

***Le bureau et les présidentes  
et présidents de commission***

***La sortie progressive du confinement  
Propositions de la société civile organisée  
représentée par le CESE-NC***

**Présenté par :**

**Le président du CESE-NC**

M. Daniel CORNAILLE,

**Les participants :**

Les membres du bureau,

Les présidentes et présidents de  
commission,

**Dossier suivi par :**

Mme Judith MUSSARD, SGA au  
CESE-NC

Le conseil économique social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie a été saisi lors de la réunion des présidents des institutions en date du 13 avril dernier, par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour une participation, sous forme de propositions de la société civile organisée, relative à la sortie progressive du confinement.

Dans ce contexte de crise relative au covid-19 et, dans l'impossibilité pour les membres de se réunir, l'ensemble des contributions émises sont énumérées dans le document ci-après.

## Contribution n° 03/2020

Ont participé à cette contribution :

- **Monsieur Daniel CORNAILLE**, président et personne qualifiée au CESE-NC
- **Monsieur Jean-Pierre FLOTAT**, 1<sup>er</sup> VP et personne qualifiée au CESE-NC
- **Monsieur Gaston POIROI**, 2<sup>ème</sup> VP et personne qualifiée au CESE-NC
- **Monsieur Yves GOYETCHE**, 3<sup>ème</sup> VP et représentant la SAEML Nord Avenir
- **Madame Rozanna ROY**, secrétaire du bureau, vice-présidente de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche et représentant le groupement féminin de développement agricole
- **Madame Jeannette WALLEWENE**, 2<sup>nd</sup> questeur, personnalité qualifiée, présidente de la commission de la femme et de la commission de la culture de la jeunesse et des sports
- **Monsieur Jérôme PAOUMUA**, président de la commission des affaires coutumières, représentant du GAPCE
- **Monsieur Dominique LEFEIVRE**, président de la commission du développement économique, de la fiscalité et du budget, représentant le MEDEF
- **Monsieur Alain GRABIAS**, président de la commission de la santé et de la protection sociale, représentant l'ASEAPN
- **Monsieur Jean-Pierre KABAR**, membre du CESE-NC, représentant la COGETRA

### I – Concernant le domaine scolaire

Madame ROY propose :

- Reprise généralisée de **tous les enfants reprennent en même temps**. Il est demandé que soit prévu un **rattrapage** des 15 premiers jours d'école manqués, en échelonnant sur les prochaines vacances scolaires. En effet les parents ne pourront pas reprendre le travail si les garderies sont fermées.

Monsieur POIROI propose :

- **Adapter** les écoles et les internats pour éviter au maximum les regroupements, les transports en commun publics et scolaires
-

Monsieur FLOTAT propose :

- Envisager dès la fin du confinement, la **réouverture** des crèches, des écoles, des collèges et des lycées. La réouverture des écoles permettra aux parents de reprendre leurs activités professionnelles et donc d'assurer une reprise de l'activité économique dans tous les secteurs. En effet, le vecteur le plus sensible et le plus porteur pour l'activité économique est l'école. Il ressort que les enfants sont les mieux armés sur le plan immunitaire pour faire face à ce virus et que donc, malgré la promiscuité que crée la fréquentation du milieu scolaire, il paraît envisageable, de rouvrir les établissements accueillants les enfants.

Messieurs LEFEIVRE et GRABIAS proposent :

- Comme le virus ne circule pas rouvrir aux enfants l'école et permettre ainsi de relancer l'activité économique des parents (du coup le port du masque ne peut être obligatoire)

Madame WALEWENE propose :

- Une réouverture échelonnée des écoles, en 1<sup>er</sup> l'université puis l'EGC, puis école d'infirmière, puis Lycées et collèges et enfin primaire.

## II – Concernant le domaine agricole

Madame ROY propose :

- Concernant le monde agricole cela est très compliqué. En effet, il n'est pas possible de faire travailler les employés et ce, même avec toutes les mesures barrières qui sont respectées.

Madame WALEWENE propose :

- Créer des coopératives agricoles alimentaires solidaires pour permettre la réinsertion sociale et économique des personnes victimes de violence

## III – Concernant le domaine économique

Monsieur POIROI propose :

- Il faut relancer les entreprises avec la mise en place des **mesures sanitaires très strictes**.

Monsieur FLOTAT propose :

- Mis à part la restauration, les bars et les discothèques, du moins pour une durée supplémentaire d'interdiction d'ouverture de deux semaines (ou à défaut imposer une organisation matérielle pour éviter la promiscuité du lieu), il faudrait maintenant **envisager l'autorisation de reprise de leurs activités à toutes les entreprises, l'artisanat et le commerce, avec le maintien des mesures sanitaires de distanciation en vigueur à ce jour**. Le **tourisme** restera l'un des secteurs les plus affectés par ce confinement, et au moins tant que les vols internationaux resteront interdits. Cependant, il me paraît essentiel **d'autoriser la réouverture des hôtels et permettre ainsi à ce secteur de pouvoir bénéficier, à tout le moins, du tourisme local** et, ensuite du tourisme affinitaire en provenance de métropole, faute d'avoir avant longtemps le retour de

touristes étrangers. Ce serait ainsi un signe d'incitation à l'égard de nos concitoyens de faire preuve de civisme et solidarité, faute de pouvoir aller passer des vacances à l'étranger. Cette relance du tourisme local et pour répondre aux besoins de déplacement de chacun, doit aussi être accompagnée par la reprise des vols domestiques. Cette solidarité doit aussi s'exprimer par des aides financières tant individuelles que collectives à la charge des budgets locaux et du plan d'intervention et de soutien mis en place au niveau national.

Monsieur LEFEIVRE propose :

- Suivre les différents **dispositifs d'accompagnement** : PGE, fonds de solidarité, aides des provinces, échéances fiscales, etc.
- Présenter au gouvernement des **mesures transitoires d'accompagnement** des entreprises dans leur reprise jusqu'à la fin de l'année : ne pas couper les aides brutalement, prorogation de l'étalement des échéances fiscales en examinant ce qu'il est possible de faire vis-à-vis des impôts dont la NC n'a pas accepté les reports d'échéances (TGC par exemple).
- Suivre les **textes législatifs et réglementaires** en droit des affaires (entreprises en difficultés, états financiers des entreprises)
- Mener une **réflexion sur la réintégration** des équipes au sein de l'entreprise, durée de travail, congés, etc.
- Analyser les conséquences et impacts dans les **rapports managériaux**
- Mettre en place un PCA (**plan continuation d'activité**) : en mesurant les conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise, entre collaborateurs, clients et fournisseurs, en évaluant les risques professionnels, en établissant un guide des bonnes pratiques pour relancer son activité après le covid-19
- **Suivre l'activité** dans l'économie (+ mise à jour)
- Lutter contre les **retards de paiement** des clients qui mettent les entreprises encore plus en péril
- Consulter les entreprises régulièrement
- **Définir les secteurs prioritaires** pour les entreprises et le territoire en fonction de l'existant, ne pas fermer la Calédonie
- Secteur le plus touché : le tourisme inciter les calédoniens à consommer local (hôtels restaurants)
- Proposer des mesures intégrant la **prise en compte des enjeux écologiques** (très important sur le territoire)
- Intégrer une **commission RSE** dans les grandes entreprises
- Mener une **réflexion sur la dématérialisation des échanges** et la **simplification** des démarches administratives suivant les recommandations du CESE
- Mener une réflexion sur les **bénéfices du télétravail et des nouvelles technologies** pour nos activités
- Plus vite l'économie redémarre moins la facture sera élevée pour les générations futures
- **Participer** à la construction du BS 2020 et du BP 2021
- Proposer de lancer des **chantiers pour la relance économique**
- Proposer une **plateforme numérique collective** pour recueillir et être force de propositions auprès du gouvernement (ex : <https://lejourdapres.parlement-ouvert.fr/>)

Monsieur GRABIAS propose :

- Décliner la progressivité par secteur d'activité économique (par exemple, l'ouverture des cafés et restaurants devra être différée et conditionnée à la présentation d'un plan d'aménagement ainsi qu'évoqué dans l'intervention du PGNC)
- Impliquer le SMIT dans la mise en œuvre des mesures et rétablir à la direction du travail et de l'emploi, du poste de médecin-inspecteur du travail

## IV – Concernant le domaine vie quotidienne

Monsieur CORNAILLE propose :

- **Accentuer le dépistage** auprès de certaines personnes exposées comme les caissières, les commerçants, les boulangers, le personnel des stations-services, afin de rassurer la population et le consommateur.

Monsieur POIROI propose :

- **Accentuer la communication** auprès de la population qui s'inquiète du nombre de masques, de tests, de produits désinfectants, pour tous.
- **Communiquer** sur le respect des gestes barrières.
- Installer dans les endroits publics des moyens pour se désinfecter les mains.
- **Interdire** jusqu'à la fin de la crise sanitaire, tout rassemblement culturel, coutumier, religieux, sportif ou autre.
- Prévoir une **aide pour les populations démunies** qui vivent des petits marchés, des contrats à la journée etc. En effet, cela permettrait qu'ils honorent leurs factures (électricité, eau, ordures ménagères, etc.)
- Inciter la population à **consommer des produits locaux** pour aider à la relance de l'économie.

Monsieur FLOTAT propose :

- Le bon côté du confinement est son impact social et familial qui permet de partager des moments rares dans le quotidien habituel et de faire une introspection personnelle sur la place réelle de l'homme dans la nature avec notamment une belle leçon d'humilité.

Monsieur KABAR propose :

- Mettre en place une désinfection complète des surfaces alimentaires de plus de 350 m<sup>2</sup> et installer à l'entrée de chaque magasin un dispositif de traitement des personnes qui y entrent (canal de désinfection sous Brumisateurs)
- Imposer le nettoyage des mains avant l'entrée de chaque établissement.
- Imposer le port du masque dès que l'on sort de chez soi.
- Renforcer le dispositif de surveillance des personnes rapatriés

Madame WALEWENE propose :

- Créer des animations sportives et culturelles adaptées à destination des jeunes
- Appliquer les consignes de sécurités dans tous les lieux publics
- Créer des structures supplémentaires et/ou augmenter le nombre de familles d'accueil de personnes victimes de violence, dans les différentes aires coutumières

- Équiper les tribus et les transporteurs de gels hydro alcooliques

## V – Concernant la circulation des personnes

Madame ROY propose :

- Du fait que nous ne savons pas si dans les 18 personnes qui ont été testées positives aux COV 19 certaines sont de brousse et dans l'hypothèse que non, pourquoi ne pas **lever complètement le confinement à partir par exemple de Boulouparis** avec un barrage filtrant de façon à ce que tout le monde reprenne son activité en brousse, cela permettrait à ce que l'économie redémarre.

Monsieur POIROI propose :

- Limiter au minimum les déplacements.

Monsieur GOYTECHE propose :

- Considérant qu'à la date du 14 avril, la Nouvelle-Calédonie ne comptabilise que 18 cas infectés par le covid 19, dont 8 ont quitté l'hôpital, que tous les cas ne concernent que des personnes venues de l'extérieur du territoire, que nous sommes pratiquement arrivés au cycle complet des 14 jours de quarantaine requis sans nouveaux cas avérés, dans ces circonstances, en espérant qu'elles se confirmeront dans les jours à venir, je considère que l'on peut envisager **d'assouplir les règles de confinement**. J'ajouterai que à part, notamment les restaurants, les bars et les boîtes de nuit, toutes les autres activités susceptibles de respecter les contraintes des règles sanitaires « barrières » peuvent faire l'objet d'un examen à priori favorable à leur réouverture.

Monsieur PAOUMUA propose :

- Maintenir la **non-contamination du Nord et des Iles** en cas d'ouverture de la circulation en apportant des garanties.

Monsieur FLOTAT propose :

- Constat préalable : grâce en grande partie à notre insularité et aux mesures de contrôle et de confinement, le nombre d'individus infectés par le virus a été limité à ce jour à 18 cas officiellement recensés. Depuis maintenant près de trois semaines, ce chiffre n'a pas évolué et pourrait indiquer, avec toute la réserve et la prudence qui s'imposent, à défaut d'être un expert en la matière, que l'épidémie serait en phase d'éradication compte tenu des périodes d'incubation de cette maladie (5 à 10 jours). À partir de ce constat, je préconiserais les mesures suivantes : A titre individuel et en application du principe de précaution, de maintenir les gestes de distanciation chez soi comme à l'extérieur lors de ses sorties. Alléger sensiblement les mesures de confinement, en libérant pour le plus grand nombre de nos concitoyens les **sorties sans contrainte, avec un traitement particulier pour les personnes dites « à risques »** connues et qui présentent notamment des pathologies qui affaiblissent leur organisme. Dans le domaine des activités physiques, **libérer** la pratique sportive individuelle avec, dans un premier temps, le maintien de l'interdiction des sports collectifs. **Libérer** également la pêche et la chasse, les sorties en mer familiales...

Monsieur KABAR propose de maintenir la fermeture des échanges de personnes entre la NC et l'extérieur.

Monsieur GRABIAS (Saint Vincent de Paul) propose :

- déconfiner par catégories de personnes sont les dernière seraient les personnes âgées (70 ans et plus), ainsi que les personnes vulnérables (obésité, diabète, HTA, insuffisant respiratoire, cancéreux, personnes présentant des poly pathologies, personnes en situation de handicap, dialysées, insuffisants cardiaques). Viendraient ensuite toutes les personnes âgées vivant en collectivité.

Madame WALEWENE propose :

- un déconfinement échelonné par aire coutulière

## **VI – concernant le domaine du social**

Monsieur LEFEIVRE propose :

- Suivre les mesures de chômage partiel
- Mener une réflexion pour prolonger les mesures pendant le déconfinement progressif
- Mettre en place des indemnités pour les personnes fragiles, confinées ou en garde d'enfants et suivre les modalités de mise en œuvre
- Suivre les régimes de retraites complémentaires, et ceux sur la sécurité sociale locale (Cafat/FSH)

Monsieur GRABIAS propose :

- Créer un comité de suivi économique et social pour centraliser les problèmes qui ne manqueront pas de se poser par l'application du plan de déconfinement progressif et pour déclencher les mesures appropriées
- Consulter les associations et les chefs d'établissement sociaux et médicaux sociaux ainsi que le CHS pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation
- Reprendre la situation du RUAMM : simulation du prévisionnel de trésorerie à court et moyen terme, perspectives d'évolution, renforcement des mesures envisagées....
- Réexaminer la situation de l'assurance chômage et probablement celle du régime de retraite

Madame WALEWENE propose :

- Mettre en place d'un numéro gratuit H24 pour les personnes victimes de violence
- Maintenir les aides médicales, les permanences administratives, les gestes barrières